

Appel de 29 organisations agricoles et alimentaires

N'opposons pas agriculture et innovation pour relever les défis de transition !

Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs-citoyens tout en tenant compte des impacts d'une instabilité climatique croissante, suppose de faire évoluer les systèmes de production vers plus d'agro-écologie. Cette transition, tous les acteurs de la chaîne alimentaire y prennent d'ores et déjà part activement grâce à l'innovation.

Sans innovation, comment développer des plantes qui résistent aux nouveaux prédateurs, aux nouvelles maladies et s'adaptent aux soubresauts climatiques ? Sans innovation, comment répondre aux attentes individuelles de consommateurs en quête de qualité, de diversité, de produits locaux, durables et savoureux ? Sans innovation, comment envisager que l'agriculture puisse nourrir les 2 milliards d'habitants supplémentaires d'ici 2050 avec des ressources naturelles et des espaces agricoles en diminution ?

Faire le pari de l'innovation en agriculture, c'est bien entendu investir sur le temps long dans les équipements modernes, les objets connectés, des méthodes de protection des végétaux qui utilisent des mécanismes naturels... C'est aussi s'appuyer sur le savoir-faire français en matière d'innovation végétale et de génétique des plantes.

La sélection végétale a permis aux agriculteurs, depuis les années 70, de multiplier par 2 les rendements du maïs, de la betterave sucrière et du blé, le tout en avec moins d'intrants, en réduisant le besoin en eau et en proposant des variétés ne sursollicitant pas les sols. Les semenciers développent également des variétés adaptées à la demande en qualité des acteurs agroalimentaires. C'est le cas avec les orges de brasserie, des blés spécifiques à la meunerie ou encore des variétés de tournesol à haute teneur en acide oléique et dont les qualités nutritionnelles sont reconnues. Enfin, attachés aux attentes nutritives et organoleptiques des consommateurs, les semenciers améliorent les qualités gustatives des fruits et légumes du quotidien.

L'innovation végétale est donc essentielle pour l'avenir de notre agriculture et de nos filières alimentaires. Elle manque pourtant cruellement d'un soutien politique à la fois constant et volontariste comme vient de le prouver l'actualité récente.

Nous avons besoin de courage politique et de dialogue sociétal

Dans une décision rendue le 7 février dernier, le Conseil d'État (CE) vient en effet d'entériner l'interprétation apportée par la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) en 2018 : toutes les techniques de sélection développées depuis 2001 produisent in fine des OGM. La juridiction a également jugé que certaines techniques antérieures à 2001, dont est issu un nombre important de plantes, peuvent aussi entrer dans le champ d'application de la directive européenne 2001/18 sur les organismes génétiquement modifiés.

L'impact profond que cette décision aura sur l'avenir de la sélection variétale et sa capacité à apporter des solutions concrètes face aux défis de la transition agro-écologique ne saurait être sous-estimé. En fonction de ce que le gouvernement décidera il pourra mettre un coup d'arrêt brutal à l'innovation.

Au mieux, les semenciers hexagonaux vont se retrouver confrontés à de longues et coûteuses démarches d'homologation pour les variétés obtenues de cette manière, ce qui ne manquera pas d'affecter en profondeur la compétitivité de la France face aux régions du monde qui ont une approche plus pragmatique. Au pire, des variétés de plantes développées en toute légalité depuis bientôt 20 ans vont se retrouver menacées d'interdit, sans alternatives pour les agriculteurs alors qu'aucune urgence sanitaire ou environnementale ne le justifie !

Héritée des siècles précédents, la sélection végétale se heurte ainsi à des obstacles juridiques inédits, exigeant une prise de position politique au plus haut niveau. À court terme, la question se pose en effet d'une nécessaire adaptation de la réglementation européenne en la matière. Vieille de près de 20 ans, la directive OGM a fait preuve de son obsolescence et doit être ajustée à l'état actuel de la science. En initiant deux études d'impact sur le sujet, la commission européenne a d'ailleurs implicitement reconnu l'existence d'un débat et le besoin de faire bouger certaines lignes.

C'est pour cette raison que 29 organisations représentant toute la filière agricole et alimentaire française¹ demandent à la France de rejoindre l'initiative de 12 États-membres

en faveur d'une adaptation de la directive OGM, ce débat dépassant de très loin le stricte cénacle franco-français.

Afin de permettre à tous les acteurs de la chaîne alimentaire française de développer leurs activités dans un cadre légal prévisible et approprié, nous, signataires, souhaitons nous engager avec les pouvoirs publics pour accompagner cette évolution réglementaire. Pour cela, il faut du courage politique et la volonté de dialoguer. De ce courage, nous ne voulons pas douter.

Alors parlons-nous !

Liste des 29 signataires

AFCA CIAL : Michel LAYUS, Président
AGPB : Éric THIROUIN, Président
AGPM : Daniel PEYRAUBE, Président
AIBS : Jean-Philippe GARNOT, Président
ANAMSO : Laurent BOURDIL, Président
ARVALIS : Anne-Claire VIAL, Présidente
CENTRE FRANÇAIS DU RIZ : Bernard MAZEL, Président
CGB : Franck SANDER, Président
CSFL : Stéphane LACROIX, Président
CSIF : Philippe PONS, Président
CTIFL : Jacques ROUCHASSE, Président
FEDEPOM : Marc MORELLATO, Président
FNA : Antoine PISSIER, Président
FNAMS : Thomas BOURGEOIS, Président
FNPHP : François FELIX, Président
FNPSMS : Pierre PAGES, Président
FN3PT : Éric FALLOU, Président
FNSEA : Christiane LAMBERT, Présidente
FOP : Arnaud ROUSSEAU, Président
GNIS : François DESPREZ, Président
INTERCEREALES : Jean-François LOISEAU, Président
IPTA : Marie-Laure EMPINET, Présidente
JA : Samuel VANDAELE, Président
LA COOPERATION AGRICOLE : Dominique CHARGE, Président
SNIA : François CHOLAT, Président
SYNDICAT DES RIZICULTEURS DE FRANCE ET FILIÈRE : Bernard MAZEL, Président
TERRES INOVIA : Sébastien WINDSOR, Président
TERRES UNIVIA : Antoine HENRION, Président
UFS : Claude TABEL, Président

¹ Les 29 signataires